

Augmenter les salaires ! C'est reconnaître les qualifications

Depuis 30 ans, les gouvernements successifs ont porté la baisse du « coût du travail » et la réduction des dépenses publiques pour favoriser la compétitivité des entreprises, l'emploi et le développement économique. Ces politiques ont entraîné chômage de masse, pauvreté et accroissement des inégalités.

Exonérations de cotisations pour les employeurs, gel des grilles de rémunération, fermeture de services publics et d'entreprises, diminution des pensions de retraites... Ces recettes ont prouvé leur inefficacité et rempli les poches des actionnaires. La masse salariale en France a été multipliée par 3,6 depuis 1981, les dividendes des actionnaires ont, eux, été multipliés par 20 sur la même période.

Le salaire n'est pas une récompense

C'est le travail qui crée la richesse (PIB 2 302 Milliards € en 2020).

Le salaire est la rémunération de la qualification, des diplômes, de l'expérience, des savoirs faire et du temps de travail.

La rémunération du travail s'exprime par le salaire de base (sans les primes), c'est la première ligne de la fiche de paye.

Le reste de la rémunération est généralement composé de primes compensant les contraintes (Nuit, travail alterné, prime Ségur pour certains soignants, ancienneté...).

Le SMIC est le salaire minimum, pas la norme

Le Smic est le salaire minimum en dessous duquel un salarié ne peut être payé. C'est la rémunération de départ des grilles de salaire pour une poste ne nécessitant aucune qualification ni d'expérience.

Calculez le paiement de votre classification : La qualification correspond aux savoir-faire, diplômes et connaissances nécessaires à l'exécution de votre contrat de travail. C'est la différence entre le salaire et traitement de base et le

TOUS mal payés !

Le salaire de base d'une **infirmière débutante BAC + 3 est de 1668 € Brut par mois**. Le paiement de sa qualification est $1668€ - \text{Smic} (1589€) = 79 € \text{ brut par mois}$.

Le salaire de base minimum d'un **ouvrier de la métallurgie P2 (BEP) est de 1621€ brut par mois**. Le paiement de sa qualification $1621€ - (\text{Smic} 1589€) = 42 € \text{ brut par mois}$.

Le salaire de base d'un **professeur débutant (collège) BAC+5** est de 1828€ Brut par mois. Le paiement de sa qualification est $1828€ - \text{Smic} (1589€) = 239 € \text{ brut par mois}$.

Le salaire de base d'un **facteur avec 9 ans d'expérience** est de 1792€ Brut par mois. Le paiement de sa qualification est $1792€ - \text{Smic} (1589€) = 203 € \text{ brut par mois}$.

Le salaire de base minimum **Technicien supérieur BAC+2 dans la métallurgie** est de 2116€ brut par mois. Le paiement de sa qualification est $2116€ - \text{Smic} (1589€) = 527 € \text{ brut par mois}$.

Quelques indicateurs économiques :

Smic au 1 Octobre 2021 : 1589 € Brut.

1236 € Net (simulateur Urssaf).

Seuil de Pauvreté : 1063 € net pour 1 personne

La moitié des Français touchait plus de 1 789 € net mensuel en 2019 c'est le salaire médian !
Salaire médian pour les femmes : 1639 €; Salaire médian pour hommes : 1899 €.

Écart de salaire femmes/hommes : 22,7 % en équivalent temps plein (F : 1 986 € ; -H : 2438 €).

Prenons nos affaires en main, imposons d'autres choix de société !

Les primes et compléments de salaire sont des contreparties

Les compléments de salaire, ce sont les primes et majorations qui s'ajoutent au salaire de base et qui viennent en contrepartie du travail, pour payer des conditions particulières (ex : majorations d'heures supplémentaires, prime d'équipe, d'habillement, de transport, d'insalubrité, de nuit, d'ancienneté...).

ATTENTION : Dans la fonction publique les primes ne comptent pas pour le calcul de la pension de retraite.

Cotisations sociales : Pas des charges mais du salaire « indirect » !

Les cotisations c'est du salaire différé, redistribué sous forme de droits (retraite, assurance maladie, invalidité, chômage, accident du travail, famille) quand l'on en a besoin. Si les cotisations sociales venaient à disparaître, les ménages devraient dépenser plus pour espérer conserver le même niveau de protection sociale -prise en charge des soins, niveau de retraite, rémunération du chômage- !

Augmenter les salaires c'est nécessaire, possible et économiquement viable

Économiquement viable :

Augmenter les salaires c'est favoriser la consommation, sachant que plus de 55 % de la richesse produite dans notre pays dépend directement de la capacité des ménages à consommer.

C'est aussi donner les moyens aux populations de « consommer » mieux et de ne pas surconsommer, c'est-à-dire donner la capacité aux salariés de ne pas acheter dans une logique du moindre coût, mais bien de pouvoir acquérir des biens et services de qualité qui répondent à des critères sociaux et environnementaux.

Construisons la mobilisation pour l'augmentation des salaires

Exigeons ensemble que s'ouvrent immédiatement des négociations salariales

S'organiser CGT à l'entreprise pour gagner TOUTES et TOUS

En renforçant la CGT là où elle existe ou en créant la CGT dans l'entreprise et retrouvez les tracts et argumentaires Salaire CGT

Le 27 janvier 2022 – Rassemblement à :

- **Autun 14h30 devant de la Mairie**
- **Chalon sur Saône 14h30 devant la maison des syndicats**
- **Mâcon 14h30 Place Geneves**
- **Montceau les Mines 14h30 Esplanade de la Mairie**